

SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Le Conseil d'école s'est réuni le 14 Novembre et a adopté le règlement intérieur à l'unanimité. Le projet « *un fruit à la récré* » (pomme) a été mis en place avec l'adhésion des enfants. La mise en place d'un abri à la maternelle est à l'étude. L'implantation du potager et du verger est prévu à partir de Janvier. Le spectacle de Noël aura lieu le 19 décembre à la Salle des Fêtes et les enfants vont s'associer cette année à la décoration du village.

Les menus de la cantine sont désormais en ligne et à partir de janvier le programme des TAPS.

INFOS DIVERSES

En raison des fêtes de fin d'année, l'accueil de la mairie sera fermé à déterminer. Inscription sur les listes électorales : Pour les prochaines échéances électorales importantes de 2015, pensez à vous inscrire en mairie avant la fin de l'année 2014.

Les dons au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ouvrent droit pour le donateur à une déduction fiscale de 66% pour les particuliers, dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour les entreprises, les dons au CCAS sont déductibles des impôts sur les bénéfices, à hauteur de 60% (mécénat). Contact : Mme Gisèle Milhorat avant le 31 décembre.

Merci pour vos connections sur le Site Internet de la commune. En tapant Lavelanet de Comminges le référencement s'effectue en deuxième position. Découvrez notre nouvelle rubrique actualités régulièrement mise à jour

VIE ASSOCIATIVE

REPAS de NOEL du CCAS : le mercredi 10 décembre 2014.

PERE NOEL a LASFL : le vendredi 12 décembre 2014, à la salle des Fêtes.

PERE NOEL à l'ECOLE : le vendredi 19 décembre 2014, à la salle des Fêtes.

REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE
organisé par Lavelanet Associations.

PHARMACIE

du 05/12 au 12/12/2014	Brunengo - LHERM	05 61 56 00 74
du 12/12 au 19/12 /2014	Besombes - NOE	05 61 87 40 01
du 19/12 au 26/12/2014	Pezet - LONGAGES	05 62 01 59 13
du 26/12 au 02/01/2015	J B R - CARBONNE	05 61 87 81 72
du 02 /01 au 09/01/2015	Abadie Pages - CAZERES	05 61 97 02 55

Afin de trouver 24h/24h, une pharmacie de garde dans votre région, appeler au 3237 ou sur le site : www.3237.fr.

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2014



31220

**MAIRIE
DE
LAVELANET-DE-COMMINGES**

Téléphone : 05 61 87 63 23

Télécopie : 05 61 87 89 29

E-mail : mairie-lavelanet-de-comminges@wanadoo.fr

Site : www.lavelanetdecomminges.fr

Bonnes Fêtes

L'année 2014 se termine... et c'est l'occasion pour le Conseil Municipal de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Nous souhaitons également dresser le bilan des 9 premiers mois de notre mandat. Collectivement nous oeuvrons au quotidien pour notre village et l'ensemble des commissions est très investi dans la réalisation des projets. Celui de l'école qui accueille désormais 89 élèves est terminé mais la mise en place des temps périscolaires a nécessité l'embauche d'un CUI supplémentaire et quatre de nos élues sont impliquées pour assurer le lien avec les parents et les employées. Les services techniques, accompagné également de deux élus ont entrepris des travaux de rénovation au cimetière, aux monuments aux morts, ont participé à l'embellissement du cœur du village pour le Concours des Villages Fleuris et sont très actifs sur la mise en place du plan Zéro Phyto.

La participation active des délégués à l'ensemble des réunions : Communauté Communes, SIVOM, Syndicat des Eaux, d'Electricité.

Les travaux sur la mise place du PLU et du schéma d'assainissement se poursuivent. La gestion efficace des travaux du Pool Routier avec bon nombre de chemins réhabilités. L'ouverture quotidienne de la mairie grâce à la permanence du Maire et des 3 adjoints le lundi et jeudi après midi et la mise en place de réunions de bureau avec les élus pour fluidifier le travail et la communication.

Le CCAS qui a organisé 5 rencontres avec la participation d'une vingtaine de personnes. Une vie associative très active : l'ancien bar restaurant est devenu la Maison des Associations avec bon nombres d'activités proposées (théâtre, belote, initiation à l'informatique, point rencontre organisé par Lavelanet Associations).

Une communication désormais assurée grâce a notre Bulletin Municipal et la création du site internet.

En 2015 nous continuerons notre action et la Cérémonie des Vœux qui se déroulera courant janvier sera l'occasion de vous présenter nos nouveaux projets.

VOIRIE

Saluons le travail remarquable assuré par Daniel CERUTTI depuis 6 mois sur les travaux du Pool Routier et qui grâce à une bonne gestion de l'enveloppe allouée par la Communauté de Communes a permis la réhabilitation de nombreux chemins.

Rue du Cimetière : terrassement parking et goudronnage, dépose buses cassées sur 80 ml une traversée de chaussée en 400 en amont du parking, curage fossé et tranchée drainante.

Voie Romaine : reprise chaussée en 0,20 + goudronnage sur 240 ml.

Rue Anceau : dérasement banquette et reprise en 0,20 + goudronnage sur 500 ml.

Rue Anceau (salle des fêtes) : terrassement le long de la murette (100 ml), pose d'un drain goudronnage.

Chemin des Vergers : démolition aqueduc, repose buses en 300, curage fossés : 200 ml.

Chemin des Entrepreneurs : pose de bordures (80 ml), dérasement banquette, reprise en grave bitume.

Rue Joseph Caffarelli (devant école) : pose de caniveaux grilles, goudronnage.

Rue du Stade : curage, ouverture fossés (200 ml).

Chemin des Mûriers : curage fossé (720 ml), hydrocurage passage busé.

Rue des Noisetiers et rue Pigote : pose pluvial et regards avaloirs, pose caniveaux, reprise en 0,20, goudronnage, régler terre végétale.

Rue Jules Gleizes : goudronnage poutre de rive à partir du chemin du Loup jusqu'à la « Ferme Bergougnan ».

Rond-point de l'Eglise : repose bordures et joints.

Daniel a également supervisé la rénovation des Croix de Mission de notre village, elles font partie du patrimoine local et c'est le Sivom du Volvestre qui a assuré les travaux de reprise des joints, le sablage complet et nos services techniques assureront la peinture métallique.

Croix des Gargaillous, Croix Ferme de Paillac, Croix Route de St Julien, Croix Rue Jules Gleizes, Croix du Boulodrome, Déplacement, nouveaux socle et sablage, croix rue des Muriers, Croix rue des Etoiles replacé et sablé.

Merci encore à Daniel pour son implication dans la gestion de l'ensemble de ces travaux.

ENVIRONNEMENT

DECHETS VERTS : Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. A ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. A ce titre la mairie peut être saisie lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction : Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'**une amende pouvant aller jusqu'à 450 €** et les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

DIB (déchet industriel banal) principalement les plastiques : ils font l'objet d'une réglementation et doivent faire l'objet d'une valorisation : leur brûlage est strictement interdit.

Pour rappel vous pouvez accéder gratuitement aux déchetteries de Carbonne et de Montesquieu Volvestre en vous munissant d'un macaron et d'une carte qui vous seront délivrés en mairie. Afin d'obtenir ces documents présentez vous la muni de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile.

Pour info, la collecte de la poubelle grise aura lieu : le vendredi 26 décembre 2014 et vendredi 2 janvier 2015.

Carnets 2014

Bienvenue à...

Nolan DUPUY né le 23.07.2014 / Lana CANCY née le 12.09.2014
Lisa JALBAUD née le 22.09.2014 / Khalil METYAR né le 28.10.2014

Parrainages Républicains ...

le 14.09.2014 : Fabian VALGRAEVE / le 28.09.2014 : Luan VERDERAMME

Ils se sont dits OUI...

le 09.08.2014 : Xavier DUCROS et Valérie BOUBE

Ils nous ont quittés...

le 13/03/2014 : Guy NAVARRO / le 26/04/2014 : Danielle SAUX
le 31.10.2014 : Fernande GERAUD / le 11.11.2014 : Irène épouse BAREILLE

Quelques mots pour rendre hommage à Fernande et Irène figures de notre village.

Fernande, connue par de nombreux habitants pour les avoir régaler avec ses talents de cuisinière, elle laissera un grand vide : elle représentait une porte ouverte, une pause autour d'un café, une discussion sur tous les sujets. Un prénom lié à la jovialité et à une certaine idée de l'accueil, et être auprès d'elle chassait la morosité.

Irène venait de fêter ses 60 ans de mariage avec René : une vie de labeur à la ferme du Tachon entourée de l'affection des siens.

Une pensée pour Loïc qui nous quittait, il y a déjà un an.